M'SILA

Des eaux usées dans les robinets

Les habitants de plus de six quartiers situés au cœur du chef-lieu , à savoir les 1 000 logements, cité En Nacer, 216, 132, 322, 300 et 256 logements, ont donné l'alerte depuis qu'ils ont constaté la mauvaise odeur et le changement de couleur de l'eau potable dans les robinets. Ce qui menace la santé de plus de 12 000 citoyens de ces quartiers.

Photos : DR

Cette cross-connexion a été constatée depuis plus d'une semaine, selon le témoignage de quelques citoyens ayant porté des bouteilles d'eau contaminée à la Maison de la presse pour faire savoir ce qu'endure ce paisible citoyen sommé de payer sa facture ou de subir une pénalité additionnée d'une éventuelle coupure de l'alimentation de cette source vitale, utilisée depuis belle lurette, seulement pour la vaisselle et la lessive à cause de son mauvais goût. De sorte que les gens de M'sila se désaltèrent avec les eaux de sources vendues par des camions-citernes qui sillonnent la ville depuis plus de deux années, présentant leur produit en échange de celui présenté par l'Algérienne des eaux (ADE).

Une autre activité qui vient s'ajouter au commerce informel, profitant du mauvais service présenté et du silence des responsables du secteur qui ne se dérangent même pas pour couper cet approvisionnement impropre à la consommation ni doter le citoyen d'eau potable, en attendant de régler le problème ou de l'aviser du potentiel danger pouvant être généré par de telles situations. Pourtant, ce ne sont pas les moyens de communication qui manquent pour laisser cette initiative passer de bouche à oreille entre citoyens. Le problème a surgi au niveau de la cité El Badr 500 logements où se trouve le château d'eau alimentant presque toute la ville de M'sila, où les eaux du vétuste réseau des eaux usées se mêlent à celui de l'eau potable, les deux faits en amiante, dégradés depuis plus d'une année. Malgré les moult réclamations déposées par les citoyens auprès des services concernés, en vain, ;selon un habitant du quartier. Il faut signaler que l'ADE de M'sila s'est contentée d'afficher des annonces sur le tableau extérieur de la mosquée des 1 000 logements, s'excusant auprès des citoyens d'une éventuelle perturbation de distribution d'eau potable, au lieu de les prévenir du danger en cas de consommation de cette eau à la mousse, d'une couleur jaunâtre et d'une odeur nauséabonde, et de les approvisionner avec des citernes d'eau potable, notamment en cette période d'été où la demande de ce produit devient une grande nécessité.

A. Laïdi

À L'APPROCHE DE L'AÏD-EL-ADHA

Les vols de cheptel ont pris de l'ampleur dans le Sud-Ouest

A l'approche de Aïd-el-Adha, le cheptel continue à être la proie des bandes mafieuses.

Ces derniers temps, les vols de cheptel ont pris de l'ampleur dans les zones steppiques des wilayas de Saïda, El-Bayadh et Naâma.

Plusieurs éleveurs et maquignons se sont plaints auprès des autorités de la visite fréquente des malfaiteurs qui ont pris comme destination les zribate (abris de moutons) à travers les zones isolées des centres urbains. Ils ont sollicité de ces dernières une éventuelle sécurisation de leurs biens, par la multiplication des barrages de contrôle inopinés à travers ces régions qui sont touchées ces derniers temps par ce phénomène. Des dizaines voire des centaines de moutons (agneaux, béliers et brebis), engraissés et conçus pour les fêtes de l'Aïd, ont disparu vers d'autres cieux.

Le cheptel continue à être la proie des bandes mafieuses.

B. Henine

BIR-EL-ATER

30% de la population victime de détournements d'eau potable

Des 11 000 abonnés de l'ADE de Bir el Ater, commune située à l'extrême sud du chef-lieu de la wilaya, seuls 30% d'entre eux payent régulièrement leurs factures d'eau, le reste, surtout les ménages et les pseudo-commerçants, sont taxés de clients récalcitrants et voleurs d'eau.

En effet, 34% des cas sont déférés en justice pour contrevenance, à savoir non acquittement des factures, détournement des conduites principales et, surtout, le piquage illicite effectué sur les réseaux d'eau potable, a indiqué le premier responsable de l'exécutif lors d'une séance de travail qui a regroupé deux cadres du ministère de tutelle, en mission d'assistance des services de l'hydraulique de la wilaya de Tébessa.

La pratique du piquage illicite est devenue monnaie courante à Bir-El-Ater, avec un taux de desserte théorique avoisinant les 70%, seulement 30% arrivent aux abonnés qui s'acquittent normalement de leurs redevances et reçoivent en contrepartie un débit très réduit, le reste étant livré à la contrebande.

L'eau est piquée, volée et transportée dans des citernes grand tonnage qui atterrissent dans la wilaya de Oued Souf ; l'ensemble de ces manœuvres diaboliques, indiquera le directeur de l'ADE, en l'occurrence M. Hajaj Hocine, ne fait que porter un préjudice financier considérable et multiplier les pertes sèches pour cette entreprise.

Au moment où de nombreuses cités et localités relevant de la région de Bir-El-Ater, qui se trouvent aux portes du Sahara souffrent d'une insuffisance criante en eau potable, les contrebandiers de ladite région n'ont pas hésité à procéder à des piquages illicites sur les canalisations d'amenée, pour voler l'eau et la vendre à des prix astronomiques dans la région nord de la wilaya précitée. Des convois de camions citernes grand tonnage empruntent durant la nuit les pistes du désert vers les bourgades au nord de la wilaya de Oued Souf, privant ainsi des milliers d'enfants, de vieillards et de malades de ce précieux liquide. A vrai dire, la guerre de l'eau a déjà commencé et les contrebandiers de l'eau sont là, dans une région quasiment coupée du reste du monde.

Par ailleurs, des milliers de riverains de ladite région devraient se constituer en partie civile pour dénoncer ces pratiques de piratage.

Maâlem Hafid

LITTORAL ORANAIS

De nombreux cas de noyade enregistrés

Cette saison estivale, qui s'annonce fructueuse pour les professionnels du tourisme, inquiète au plus haut point avec la multiplication des cas de décès par noyade.

Et pour cause, la Protection civile a enregistré ces dernières semaines pas moins de 5 cas de noyade sur les plages du littoral oranais, allant jusqu'à Arzew.

Et si l'on compte les autres cas recensés dans d'autres wilayas de l'ouest, ce chiffre atteindrait le seuil d'une dizaine de décès par noyade depuis le début du mois d'août seulement.

Ce sont malheureusement des jeunes à la fleur de l'âge, entre 18 et 30 ans, qui perdent la vie en nageant dans les eaux de la Méditerranée, et qui sont parfois originaires de wilayas de l'intérieur du pays.

La Protection civile émet continuellement des mises en garde sur les risques que représente la noyade, dans des zones interdites à la baignade ou rocheuses.

C'est encore souvent l'inconscience des jeunes qui leur est fatale, pensant qu'ils ne risquent rien de se jeter du haut des rochers ou de s'aventurer au large lorsque, parfois, la baignade est interdite à cause de l'état de la mer. Des comportements qui s'expliquent difficilement mais qui, d'ores et déjà, font battre un triste record de mort par noyade, comparativement à l'année écoulée et à la même période.

Cette propension à braver les interdits en prenant des risques certains, semble un comportement social qui se vérifie dans d'autres domaines et interpellent sur les normes et les règles, pensées par certains jeunes.

Fayçal M.

MARSAT-BEN-M'HIDI

Un dauphin soigné et relâché par les pompiers

Cette fois-ci, il ne s'agit pas d'un être humain qui a été sauvé du fond de la mer, mais il s'agit bien d'un «être animal». C'était, en effet, un dauphin blessé qui s'était échoué sur la plage de port-say, après avoir heurté à plusieurs reprises les rochers bordant la mer. Les sapeurs-pompiers, aidés des gardes-côtes, ont donc secouru l'animal et lui ont prodigué les soins nécessaires, puis il a été relâché au fond de la grande bleue, a-t-on constaté sur les lieux. Un geste à saluer !

B. Henine